

— On lit dans le bulletin scientifique de la Presse :

M. Liebig, le célèbre chimiste allemand, vient de faire une découverte d'une égale importance au point de vue théorique et au point de vue des applications industrielles. En traitant par l'acide azotique le sucre de lait et les gommes, il est parvenu à obtenir de l'acide tartrique artificiel. L'examen approfondi des propriétés et de la composition de ce produit artificiel n'a laissé aucun doute sur sa parfaite identité avec l'acide tartrique du raisin. L'acide tartrique, qui se forme comme il vient d'être dit, est accompagné d'un second acide isomérique avec l'acide oxalhydrique de Guérin-Varry.

M. Liebig n'a pas encore donné la description du procédé pratique qui permet d'obtenir l'acide tartrique artificiel. Il est à désirer qu'il ne la fasse pas attendre, car s'il était possible de fabriquer à peu de frais avec le sucre et les gommes un acide tartrique identique par ses propriétés à celui que fournit le tartre de raisin, toute une branche importante de notre industrie, et corrélativement de notre agriculture, subirait une véritable révolution.

— On écrit de Saint-Just-Malmont (Haute-Loire) :

Deux jeunes gens se sont présentés devant l'officier de l'état-civil, pour contracter mariage. Après le oui réciproquement prononcé et les paroles sacramentelles de l'officier public, un incident relatif à quelques questions d'intérêt s'éleva, et le futur refusa sa signature à l'acte civil.

Aujourd'hui la femme se prétend mariée, le futur entend ne pas l'être; de là procès. Deux jurisconsultes recommandables du chef-lieu ont été consultés : l'un dit oui, l'autre dit non. Cette affaire ira probablement jusqu'en cassation.

— On lit dans le Sémaphore de Marseille :

Enfin, après huit mois d'une sécheresse désespérante, le ciel a ouvert sur notre ville toutes ses cataractes. Un orage des plus violents accompagné d'une pluie diluvienne, d'éclairs, de tonnerre et de grêlons, a, pendant une heure, transformé la plupart de nos quartiers en de véritables fleuves. Les rues Paradis, Saint-Ferréol et Cannebière, ainsi que toutes celles situées dans le bas de la ville, roulaient des flots qui imitaient assez bien une mer courroucée. Ces torrents d'eau, contre lesquels personne n'avait songé à se précautionner, ont inondé un grand nombre de caves et de magasins, et même sur certains points cette inondation a pris de telles proportions, que les moyens ordinaires pour enlever l'eau ayant été reconnus insuffisants, l'on a dû recourir aux sapeurs-pompiers; c'est ainsi que pendant toute l'après-midi d'hier, on a vu circuler les pompes de la ville se transportant successivement d'un quartier à un autre.

Au milieu de cette mer qui se précipitait ainsi furieuse vers le port, on apercevait une foule d'objets qui étaient devenus la proie de l'eau, tels que melons, pastèques, banes, planches, &c.

Cet orage, qui est venu ainsi fondre inopinément sur Marseille, a porté une grave perturbation au milieu des nombreux démenagements qui, hier, jour Saint-Michel, sillonnaient toutes nos rues, dans les vieux quartiers surtout, où une grande partie des meubles avaient été déposés sur la voie publique; la pluie a occasionné des dommages extrêmement regrettables. Plusieurs familles ont eu divers objets de première nécessité enlevés sous leurs yeux après avoir essayé vainement de les disputer à la fureur de l'eau.

A une heure et demie, au moment où l'orage éclatait avec le plus de force, une charrette

chargée de meubles de toute espèce, se disposait à entrer dans la rue du Beausset, lorsqu'au détour de la rue, le mulet qui y était attelé, a été renversé par une masse d'eau. Dans cette chute, le pauvre animal étant tombé sous la charrette, et n'ayant pu être relevé immédiatement, a été asphyxié par le torrent, qui en passant sur son corps le couvrait entièrement.

Bien que les tonnerres se soient succédé avec force, nous n'avons pas appris que la foudre ait fait des victimes ou occasionné des dégâts. Seulement au Vallon des Auffes, le fluide électrique est tombé dans un jardin, dont il a abattu la moitié du mur.

Ce spectacle d'un orage qui, dans l'espace d'une heure, a porté un si grave préjudice aux caves, aux magasins et aux marchandises d'un grand nombre de nos établissements de premier ordre, a eu un dénouement comique pour les habitants de la rue Saint-Ferréol. Au moment où la pluie commençait à se calmer, on a vu sortir de la rue de la Glace, une nuée d'énormes rats qui, comme une horde de barbares chassés de leurs retraites, émigraient vers des contrées moins tourmentées. Cette émigration était provoquée par l'inondation des caves de cette rue, devenue, on le sait, un véritable repaire pour ces rongeurs de maisons, qui, si on n'y prend garde, finiront par menacer les fondations de la plupart des édifices de notre ville.

Voici un épisode qui a précédé de quelque temps la prise de Schamyl. Deux princesses russes, surprises dans leur château, avaient été retenues par lui en otages. L'émir refusa de rendre ses prisonnières, à moins qu'on ne lui payât une rançon d'un million de roubles argent (4,000,000 de francs), et qu'on ne lui renvoyât son fils, retenu lui-même à St-Petersbourg, où, comme les fils des grandes familles impériales de Russie, il remplissait les fonctions de page de la maison impériale. L'empereur consentit à la seconde demande de Schamyl, et celui-ci, de son côté, finit par se contenter d'une rançon de 40,000 roubles.

L'échange des deux princesses contre le jeune homme se fit avec une certaine solennité. Une rivière séparait les troupes ennemies. D'un côté se trouvait le général baron Nicolaï, entouré de son état-major; de l'autre, Schamyl, à la tête d'un fort détachement de cavalerie. Les deux princesses et le fils de Schamyl, franchirent en même temps la rivière. La rançon avait été apportée dans des sacs; l'or fut compté devant l'émir, et, l'opération terminée, il s'écria : « J'ai foi maintenant en la parole des Russes ! »

— On écrit de Wolgast, 20 septembre, à la Gazette de Cologne :

Deux instituteurs, amis intimes, résidant à un demi-mille de distance l'un de l'autre, dans le voisinage de Barth, se rendaient mutuellement visite chaque semaine. Dernièrement, ils se trouvaient réunis le soir comme d'habitude. L'horloge venait de sonner sept heures, et celui qui était allé en visite parlait de se retirer. « Tu ne t'en iras pas encore, lui dit en plaisantant son ami, ou je te tue, » et en même temps il lui mit sur la poitrine un pistolet non chargé.

« Alors je me défendrai tant que je pourrai, » reprit l'autre sur le même ton, et, saisissant un vieux fusil rouillé qui se trouvait au-dessus de la cheminée, il en appuya le canon sur le cœur de son ami. « Ne tire pas ! » s'écria celui-ci. Mais il avait à peine proféré ces paroles que le coup partait et le renversait sans vie. L'arme était restée chargée depuis trois ans. La veille, le fils de la victime avait voulu décharger ce fusil, le père s'y était opposé.

— On écrit de Saint-Petersbourg, le 20 septembre :

Un ordre du jour du ministère de la guerre porte à la connaissance de l'armée l'acte héroïque d'un cosaque nommé Poljalow. Ce soldat avait été chargé d'escorter une voiture contenant des valeurs appartenant à l'Etat. Une affreuse tempête se déclara en route, et la voiture se trouva arrêtée forcément au milieu des neiges; les gens appelés par le postillon pour la dégager ne purent y réussir, parce que la nuit était arrivée, et en se retirant ils cherchèrent à déterminer le soldat à les suivre au village. Cet homme refusa obstinément, en disant qu'il ne s'éloignerait à aucun prix de la voiture, dût-il lui coûter la vie. C'est malheureusement ce qui arriva; il périt de froid dans la nuit.

M. de Castelneau, consul de France à Siam, vient de faire à l'Académie une communication pleine d'intérêt sur certaines espèces d'animaux carnassiers que l'on rencontre dans quelques parties des Indes, et surtout en Chine.

Les lions y sont très rares. On peut même dire qu'on n'en voit pas. Mais les jaguars, mais les tigres de la plus grande espèce y pullulent et y commettent des dégradations sans nombre. Les habitants sont fréquemment l'objet de leurs attaques; chaque jour ils dévorent un individu au moins.

M. de Castelneau rapporte, dans sa lettre, un trait bien extraordinaire de leur audace. Quarante ou cinquante hommes avaient formé une sorte de village dans une île. Une bande de tigres traversa l'eau, vint les attaquer, et, en dépit d'une résistance désespérée, parvint à enlever vingt des individus composant la population du village, morts ou ensanglantés.

On a dressé dans le pays des statistiques qui donnent de formidables résultats. Il y a des villes, dans certaines localités, entourées de forêts et de plaines marécageuses, qui ont fourni, par année, jusqu'à sept cents victimes à la voracité de ces animaux, et encore ce chiffre est, assure-t-on, au-dessous de la vérité.

Ces tigres, qu'on n'ose point attaquer, contre lesquels on ne songe pas même à se défendre, se sont établis autour de ces cités. On croirait presque qu'ils les surveillent comme un parc contenant un gibier qui est leur propriété.

Ces terribles animaux ont une sorte de tactique pour attaquer l'homme. Placés en embuscade, ils laissent passer le voyageur égaré, puis se précipitent sur son dos. D'un coup de patte sur la tête ou sur la nuque, ils l'étourdissent ou le tuent. Ils lui ouvrent ensuite la gorge avec leurs ongles et boivent le sang du malheureux. Ce n'est que plus tard qu'ils se repaissent de ses membres refroidis.

Ils savent très bien reconnaître les heures auxquelles les travailleurs reviennent de leurs travaux des champs. Ils bondissent alors sur leurs longues files, et ne manquent jamais de s'emparer de quelque malheureux.

Les Anglais, depuis qu'ils sont en plus grand nombre dans ces contrées, ont essayé de détruire ces dangereux animaux, ou du moins d'en diminuer le nombre.

Mais, malgré la prime de 300 fr. qu'ils offrent par tête de tigre, ils n'ont pu y parvenir. Il faudrait d'abord inspirer aux habitants le courage de résister à des ennemis dont ils assurent l'impunité par leur faiblesse et leur lâcheté. Les Européens, seuls, pourront débarrasser cette partie de l'Inde de ces hôtes dangereux.

KERMESSES.

Dimanche 9 octobre.

Fives, Lannoy, Lezennes, Mouchin, Toufflers, Wicres.

CHEMIN DE FER DU NORD.

Produits de la semaine du 17 au 23 septembre 1859.

| | |
|-----------------------------|--------------|
| Nombre de voyageurs, | 169,213. |
| Produit des voyageurs. | 471,992 60 |
| Bagages, marchandises, etc. | 787,315 49 |
| Produit total. | 1,259,308 09 |

Semaine correspondante de 1858.

| | |
|-------------------------------|--------------|
| Nombre de voyageurs, | 161,554. |
| Produit des voyageurs. | 491,098 70 |
| Bagages, marchandises, etc. | 698,092 99 |
| Produit total. | 1,189,191 69 |
| Différence en plus pour 1859. | 70,116 40 |
| Soit : 5 90 %. | |

Produit par kilomètre.

| | |
|---|---------------|
| 1859 — 964 kilomètres exploités. | 1,306 |
| 1858 — 919 idem | 1,294 |
| Différence en plus pour 1859. | 12 |
| Soit : 0 92 %. | |
| Produit total du 1 ^{er} (1859. | 40,306,261 51 |
| janvier au 23 septemb. (1858. | 38,901,374 90 |
| Différence en plus pour 1859. | 1,404,886 60 |
| Soit : 3 61 %. | |

ADMINISTRATION DES POSTES

HEURES DE LA LEVÉE DES LETTRES au bureau de Roubaix.

| | |
|------------------------|---|
| Pour Paris, | 8 ^h 15 ^m mat. — 6 ^h 30 s. 8 ^h 30 s. |
| Pour Lille, | 8 ^h 15 ^m matin. — 11 ^h matin. |
| | 12 ^h 30 soir. — 4 ^h 30 soir. — 8 ^h 30 soir. |
| Pour Tourcoing, | 9 ^h 45 ^m matin. — 11 ^h matin. |
| | 1 30 soir. — 4 ^h 30 ^m soir. — 8 ^h 30 soir. |
| Pour Calais, | 11 ^h matin. — 6 ^h 30, 8 ^h 30 soir. |
| Pour Lannoy, | 1 ^h 30 ^m soir. — 6 ^h 00 matin. |
| Pour Walincourt, | 4 ^h 30 ^m soir. |
| Pour la Belgique, | 1 ^h 30 soir, 8 ^h 30 soir. |
| Pour Courtrai et Gand, | 11 ^h matin. |
| Pour Tournai, | 8 ^h 30 soir. |

La clôture des affranchissements en numéraire et des chargements de lettres a lieu une heure avant le départ de chaque courrier; ils sont reçus de 7^h du matin à 6^h du soir.

Le Bureau est ouvert :

De 7^h du matin à 7^h du soir; Les dimanches et jours fériés, le bureau est fermé à 3^h après midi.

THÉÂTRE DES AMATEURS

Jeudi 6 octobre, spectacle à 6 h. 1/2 :

Deuxième et dernière Représentation donnée par M^{me} FABRE, grand premier rôle de drame et de comédie.

- MARIE-JEANNE ou la Femme du peuple, drame en 5 actes.
- ROMÉO ET MARIELLE, vaud. en un acte.

Prix des places : Première galerie, 1 f. 50 c. - Stalles de parquet, 1 f. 50 c. - Parquet, 1 f. - Amphithéâtre, 75 c. - Parterre, 50 c.

Montres à cylindre, à des prix bien réduits et d'une excellente qualité, de la maison LADRANT, de Paris. — On obtient des facilités de paiement et on reprend les vieilles montres d'or en échange à 2 fr. 40 c. le gramme. — S'adresser à Roubaix chez M. DEHORNE, rue du Chemin-Vert, 33. 5184) (1648

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

DÉPOT DE FABRIQUE DE DRAPS ET NOUVEAUTÉS

POUR PANTALONS, PALETOTS, CRAVATES & GILETS

OUVERTURE de la vente des NOUVEAUTÉS D'HIVER de la maison AUG. CAZY et Cie

A LA VILLE DE VERVIERS, RUE DES CHAPELIERS, 22, TOURNAI

MAGASIN SPÉCIAL pour l'EXPOSITION des RICHES NOUVEAUTÉS anglaises et indigènes; spécialité de DRAPS et ÉTOFFES pour dames, livrés directement au détail à plus de 30 à 40 pour cent en-dessous des prix ordinaires, et vendus à la grande mesure de 0,74 centimètres.

La maison Aug. CAZY et Cie, montée sur la plus vaste échelle, attire l'affluence non-seulement par des assortiments considérables qui n'existent pas ailleurs, mais encore par la qualité supérieure et le bon goût de ses étoffes, la perfection de ses produits, la loyauté dans ses opérations et la grande modicité de ses prix qui fait jouir ses acheteurs d'une économie réelle de plus de 30 à 40 pour cent sur les prix les plus réduits des autres maisons, par la raison toute simple que la majeure partie de ses articles arrivent directement de fabrique, ou sont achetés au comptant sur les lieux de production, évitant par là au consommateur les bénéfices des commissionnaires, maisons de gros, intérêts des capitaux dans les crédits, frais énormes de commis-voyageurs, pertes éventuelles dans les faillites, bénéfices des détaillants, etc. Avec tous ces avantages réunis, on comprendra facilement pourquoi la maison Aug. CAZY et Cie vend la riche nouveauté à plus de 30 à 40 pour cent au-dessous des prix de n'importe quelle autre maison. La vogue et la confiance que cette maison s'est acquise depuis l'ouverture de son dépôt à Tournai, ayant donné lieu à l'imitation de ses enseignes et circulaires, le consommateur dans son intérêt personnel, est prié de faire attention au nom et à l'adresse : Aug. CAZY & Cie, à LA VILLE DE VERVIERS, rue des Chapeliers, 22, à Tournai.

Aperçu de quelques articles vendus à la grande mesure de 0,74 centimètres.

| | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---------------------------------------|------|------|-------|-------|---------------------------------|----------------------|-------|-------|-------|-------|--------------------------------------|---------------------------------------|-------|-------|-------|------|
| Drap noir, grande largeur, à | 2.75 | 2.50 | 3.00 | 3.50 | Drap bronze | 3.75 | 4.50 | 5.00 | 6.00 | 7.00 | 8.50 | Duffel, toutes nuances, pour paletots | 5.00 | 5.50 | 6.00 | |
| Amazone pour pantalons et burnous | 3.75 | 4.00 | 4.75 | 5.25 | Id. brun, bleu et autres | | | | | | | Velours-laine, bleu, noir et brun | 6.50 | 7.50 | 8.00 | 8.50 |
| Cachemire croisé | | 5.50 | 6.00 | 6.50 | nuances | 4.50 | 3.00 | 3.50 | 6.50 | 8.50 | Id. qualité extra supérieure | | 9.00 | 9.75 | 10.50 | |
| Impérial croisé | 6.75 | 7.50 | 8.00 | 8.50 | 9.75 | Cuir gris gendarme à | | | | 8.00 | Waldavas, toutes nuances, qua- | | | | | |
| Impérial croisé extra | | | 10.50 | 11.50 | Étoffes d'hiver pour pantalon | | 3.00 | 3.25 | 4.25 | 6.50 | lités extra | 10.50 | 11.50 | 12.50 | 13.00 | |
| Cuir-laine et satin laine extra | | | | | Hautes nouveautés | | 7.00 | 7.50 | 8.00 | 9.50 | Chenilles anglaises et Hymalaya | | | 9.50 | 14.00 | |
| pour pantalons | 3.50 | 4.50 | 5.25 | 6.00 | Étoffes anglaises diagonales et | | | | | | Étoffes pour burnous de dames 3.75 | | | | | |
| Cuir-laine et Satin-laine fort et fin | | 7.00 | 7.50 | 8.50 | bandes | | 10.50 | 11.00 | 11.50 | 12.50 | jusqu'aux plus belles qualités. | | | | | |
| Id. qualité extra supérieure | | | 9.00 | 9.75 | Castorine noire, bleue et brune | | 2.75 | 3.00 | 4.00 | 4.50 | Draps étrangers prima et satin-laine | 12.00 | 13.00 | 15.00 | | |

Grand choix de cravates cachemire, cache-nez en peluche et chenilles, depuis 1.50 jusqu'à 14.00. — Cravates, cols en soie et écharpes, à 0.50, 0.75, 1.00, 1.25, 1.50, 1.75, 2.00, 2.25, 2.50 à 6.00. — Gilets cachemire, poil-de-chèvre, velours-soie, matelassés, à 2.50, 3.00, 3.75, 4.00, 4.50, 5.00, 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 9.50, jusqu'à 20.00, généralement tout ce qui se fait de plus nouveau. Grand choix de soieries noires pour robes, de 2 25 à 9.00. — Assortiment de foulards de Lyon et des Indes, depuis 2.10, garantis pure soie, — et une infinité d'autres articles.

AVIS TRÈS IMPORTANT. — La maison Aug. CAZY et Cie, défiant toute concurrence et voulant offrir à l'acheteur toutes les garanties possibles, accorde dix jours pour échanger, sans aucune perte, toutes marchandises qui ne conviendraient pas, et même en rembourser le montant aux personnes qui en témoigneraient le désir. — Aucune personne n'étant chargée de la vente de nos marchandises, on est prié de s'adresser directement au dépôt RUE DES CHAPELIERS, 22, A TOURNAI (deux maisons au-dessus de la Boucherie). 1646